



Vous êtes en arrêt de travail depuis plus de 3 mois

Quels sont vos droits ?

Indemnités journalières, mutuelles, prévoyance, assurance...

Comment préparer votre retour à l'emploi ?

le service social organise des réunions d'informations sur ces thématiques

inscrivez-vous en appelant

le 3646

(prix d'un appel local depuis un poste fixe)

